

REPÈRES

Par qui sont-ils payés ?

Le service des pistes de la station du Lac Blanc est financé par le Syndicat mixte d'aménagement du Lac Blanc (SMALB). Le syndicat est lui-même financé par les revenus issus de la taxe sur les remontées mécaniques versées par l'exploitation (pour la moitié environ), par des subventions de la communauté des communes de la vallée de Kayersberg et du conseil général du Haut-Rhin ainsi que par les frais de secours.



S'ils sont équipés de motoneige, les pisteurs préfèrent utiliser le traîneau traditionnel pour les secours.

Les frais de secours

Exceptions dans l'univers français des secours où la gratuité est encore la règle, les frais de secours sur les domaines skiables sont payants. Ils varient selon l'emplacement de l'accident. Au Lac Blanc, ils vont de 39€ à 159€. La majorité des skieurs est assurée, soit via leur carte bancaire, soit via leur contrat d'assurance. Il est aussi possible de contracter une assurance lors de l'achat du forfait de ski, à la journée.

Comment fonctionne un secours ?

Un premier pisteur se rend sur les lieux de l'accident avec son sac à dos de premier secours. C'est lui qui assure le premier bilan diagnostic auprès de la victime avant d'en référer au médecin régulateur du 15. Ce délai, de quelques minutes, paraît souvent long pour la victime mais il est indispensable. Les moyens médicaux et d'évacuation sont mis en œuvre en fonction de la gravité des blessures. Dans les cas graves, deux autres secouristes rejoignent le premier. Ce sont aussi ces derniers qui font appel aux moyens de transport vers l'hôpital de Colmar ou ailleurs s'il le faut. Les pisteurs-secouristes bénéficient de la même formation qu'une équipe de secours professionnelle avec un recyclage obligatoire de deux jours chaque année.



Le jalonnement des pistes, qui répond à des normes, est une des nombreuses missions des pisteurs-secouristes.

STATION DU LAC BLANC Découverte du métier de pisteur-secouriste

Ange gardiens skieurs

Ils sont les anges gardiens des skieurs. Comme leur nom l'indique, les pisteurs-secouristes assurent une multitude de tâches. Découverte d'un métier méconnu au sommet du Lac Blanc.



Au Lac Blanc 1200, les professionnels disposent d'un local performant pour l'exercice de leurs missions. Ici la pièce qui reçoit les blessés acheminés par le traîneau avant leur évacuation.



Une partie de l'équipe des pisteurs-secouristes du Lac Blanc prête à partir en mission. PHOTOS DNA - FRANCK BUCHY

Ils se mettent à l'œuvre alors que la station sommeille encore. Les pistes sont désertes et les remontées mécaniques silencieuses. Ce matin-là, l'immense disque de la lune pleine descend se cacher derrière les arbres du col du Calvaire. Le soleil se réveille ans un ciel bleu et froid. Les pisteurs-secouristes du Lac Blanc arrivent pour 8h30 dans leur quartier général installé sur le haut de la station, dans le nouveau bâtiment qui héberge aussi les gendarmes et l'école de ski français (ESF).

« Un pisteur, c'est un peu comme la DDE sur la route. Mais en plus du métier de cantonnier, on fait celui des pompiers et un petit peu celui de la police. »

Une grande fenêtre s'ouvre sur les pistes débutant et la route des crêtes enneigée. Depuis leur bureau, les hommes au macaron jaune et à la croix rouge voient défiler les skieurs sans que ces derniers ne distinguent pour autant l'étendue de leur mission.

«Un pisteur, c'est un peu comme la DDE sur la route», résume Jean-Michel Mathis, le chef du service des pistes du Lac Blanc. «Mais en plus du métier de cantonnier on fait celui des pompiers et un petit peu celui de la police.» Ces professionnels de la neige et des secours «cumulent les fonctions». «Cette polyvalence fait le charme du job mais ça peut aussi être usant», remarque le patron qui accorde une grande importance aux relations humaines, que ce soit pour l'information du public comme pour l'accompagnement des victimes et de leurs familles. «Nous essayons de dédramatiser.» Et les intéressés ne s'y trompent pas. «C'est gratifiant quand des personnes secou-

rus nous donnent de leur nouvelle. Nous faisons un travail relationnel qui apporte un plus», note David Lippart, un jeune pisteur, en montrant une carte envoyée récemment par une skieuse secourée.

Les pisteurs-secouristes, ce sont ces hommes et ces femmes qu'on voit dévaler la montagne sans bâtons, s'arrêter pour planter un jalon de bord de piste ou redresser un filet de protection. Ce sont aussi eux qui se rendent auprès des blessés et en assurent l'évacuation à bord du traîneau.

Les pisteurs-secouristes assurent la sécurité sur les pistes et hors des pistes dans l'emprise de la station. Chacun bénéficie d'un agrément délivré par les maires des communes couvertes par la station (Orbey, Le Bonhomme, Lapoutroie, Fréland...), ces derniers étant les premiers responsables de la sécurité des domaines skiables (lire ci-contre). Charge aux pisteurs-secouristes d'appliquer et de faire appliquer les arrêtés municipaux sans bénéficier toutefois d'un pouvoir de police.

L'une des missions de ces professionnels consiste à sécuriser le domaine par l'installation de moyens de protection (filets, matelas), de la signalétique et du balisage des pistes. Des vérifications sont faites tous les matins.

Ces équipements doivent aussi être modulés en fonction de la météo, les filets devant être ôtés pour permettre le passage de la dameuse. L'autre grande mission est le secours à la personne, du lieu de l'accident au poste de se-

LE CHIFFRE

6

C'est le nombre de pisteurs-secouristes diplômés qui œuvrent sur l'ensemble du domaine skiable alpin et fond de la station du Lac Blanc. Ils sont trois en semaine et quatre les mercredis, samedis et dimanches.



Le sac à dos du pisteur-secouriste contient une trousse de premier secours, une pelle à neige pour aménager une plate forme pour le traîneau et une corde pour le freiner, un masque pour le bouche-à-bouche et une fiche de bilan de santé.

«Nous sommes habilités à faire toutes les interventions», précise Jean-Michel Mathis. Le Lac Blanc compte deux postes de secours, un en haut du domaine et un en bas. Ils peuvent aussi être réquisitionnés pour des secours en-dehors du domaine.

Dernière prérogative, et pas des moindres parce qu'elle demande des moyens humains, l'évacuation du télésiège. Celle-ci doit se faire en trois heures maximum. Les pisteurs-secouristes ont suivi une formation particulière et un plan d'évacuation a été élaboré. Un exercice se déroule chaque année. S'ils disposent de motoneiges pour lesquels chacun est habilité, les pisteurs-secouristes préfèrent utiliser la traditionnelle luge avec freins pour évacuer les blessés. «Le transport à ski est le plus sûr. La motoneige est utilisée pour les liaisons ou pour apporter du matériel», explique Jean-Michel Mathis. Le traîneau comporte du matériel de base comme des attelles pour jambe et bras, un petit

matelas à dépression. Si le cas est grave, deux pisteurs viennent en renfort pour apporter un matelas coquille ou de l'oxygène et assurer l'immobilisation puis le levage de la victime (lire ci-contre). Mais la mission peut être la plus importante aux yeux des skieurs, c'est que ce sont les pisteurs-secouristes qui ouvrent et ferment la station. Aucune piste ne peut ouvrir

sans qu'elle n'ait été visitée au préalable par un professionnel. Et le soir, ce sont encore eux qui jouent la voiture balai pour éviter que l'un ou l'autre skieur étourdi ne passe une nuit en montagne. Surtout lors des nocturnes, où lorsque les projecteurs s'éteignent, la descente peut vite devenir un calvaire. Les anges gardiens des pistes veillent. ■

FRANCK BUCHY

L'ÉTÉ AUSSI, SUR LE BIKE PARK

Le bike park du Lac Blanc s'est hissé à la deuxième place au niveau national en termes de fréquentation avec 210000 passages de vélos la saison dernière. Le site alsacien est désormais sur le podium avec les 2 Alpes et Châtel. Cette fréquentation constitue «une nouvelle problématique pour l'été», analyse Jean-Michel Mathis, chef du service des pistes de la station du Lac Blanc.

Si la législation en matière de secours pour la pratique du VTT de descente est encore inexistante, contrairement à celle du ski, le Syndicat mixte d'aménagement du Lac Blanc (SMALB) a décidé d'initier une démarche avant-gardiste en créant une structure de secours spécialement dédiée au bike park ainsi qu'un plan de secours pour les premières interventions, dont celles assurées par les gendarmes du PGM. Deux pisteurs assurent le relais sur le terrain pour évaluer les moyens à mettre en œuvre. Reste maintenant aux professionnels des secours et aux services de l'Etat à inscrire ce schéma de secours inédit dans un dispositif réglementaire voire aux parlementaires de faire évoluer la loi à ce sujet.